

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du **2 février 2015**

Décision n° **CP-2015-0041**

commune (s) : Villeurbanne

objet : Prolongement des rues Henri Legay et Jean Bertin - Requalification de la rue Jean Bertin - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Abadie

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : lundi 26 janvier 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mardi 3 février 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Bret, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, MM. Berthilier, Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : Mme Vullien (pouvoir à M. Rousseau), MM. Da Passano, Passi, Brachet (pouvoir à M. Philip), Crimier (pouvoir à Mme Bouzerda), Vesco (pouvoir à M. Kepenekian), Rivalta (pouvoir à M. Bernard), Mme Frier, MM. Barge, Sellès.

**Commission permanente du 2 février 2015****Décision n° CP-2015-0041**

commune (s) : Villeurbanne

objet : **Prolongement des rues Henri Legay et Jean Bertin - Requalification de la rue Jean Bertin - Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

**La Commission permanente,**

Vu le projet de décision du 20 janvier 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.22.

Le présent dossier concerne un marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour le prolongement des rues Henri Legay et Jean Bertin ainsi que la requalification de la rue Jean Bertin à Villeurbanne.

Ce projet a été inscrit dans le cadre de la programmation pluriannuelle des investissements pour la période 2009-2014, dans le cadre de la politique - autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains.

Par délibération n° 2013-4237 du 18 novembre 2013, le Conseil de communauté a approuvé les objectifs poursuivis et les modalités d'ouverture à la concertation préalable au projet de prolongement des rues Henri Legay et Jean Bertin ainsi que de la requalification de la rue Jean Bertin.

Par délibération n° 2013-4038 du 24 juin 2013, le Conseil de communauté a approuvé l'individualisation partielle de l'autorisation de programme de la ZAC Villeurbanne La Soie, pour un montant de 50 599 601 € en dépenses et 50 599 601 € en recettes à la charge du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 33, 39, 40, 57 à 59 du code des marchés publics pour l'attribution du marché relatif aux travaux de VRD pour le prolongement des rues Henri Legay et Jean Bertin ainsi que la requalification de la rue Jean Bertin à Villeurbanne.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission d'appel d'offres compétente, lors de sa séance du 18 décembre 2014, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises EIFFAGE TP RHONE ALPES AUVERGNE/PROFIL TP pour un montant de 696 028,17 € HT, soit 835 233,80 € TTC.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président du Conseil de la Métropole à signer ledit marché, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

**DECIDE**

**1° - Autorise** monsieur le Président à signer le marché de travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour le prolongement des rues Henri Legay et Jean Bertin ainsi que la requalification de la rue Jean Bertin à Villeurbanne et tous les actes y afférents, avec le groupement d'entreprises EIFFAGE TP RHONE ALPES AUVERGNE/PROFIL TP pour un montant de 696 028,17 € HT, soit 835 233,80 € TTC.

**2° - La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P06 - Aménagements urbains, individualisée sur l'opération n° 4P06O2860, le 24 juin 2013 pour la somme de 50 599 601 € TTC en dépenses et 50 599 601 € TTC en recettes, à la charge du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe (BAOURD).

**3° - Le montant** à payer en 2015 sera prélevé sur les crédits inscrits au BAOURD, en fonctionnement - opération n° 2860 - compte 605 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 3 février 2015.**